

## Montrouge : bientôt une mini-forêt urbaine au stade Jean Lezer

La Ville de Montrouge vient d'acter sa première implantation de forêt urbaine aux abords du stade Jean Lezer. Celle-ci s'inscrit dans sa volonté de renaturer la ville et de créer des îlots de fraîcheur.

Dans ce cadre, la Ville a signé une convention avec Reforest'Action qui assurera la plantation participative et le suivi de la mini-forêt inspirée de la méthode du botaniste Akira Miyawaki. Il s'agit de planter de jeunes espèces locales variées, de manière dense afin d'obtenir une forêt à croissance rapide et surtout autonome en 3 ans.

Pour cela, la Ville invite, samedi 19 novembre à 14h00, les habitants à planter ces jeunes pousses sous les conseils de spécialistes.

### La mini-forêt urbaine, contribuer à la transition socio-environnementale des villes

Les mini-forêts urbaines ont pour objectif de permettre la renaturation des sols très dégradés grâce à un travail approprié du sol et à la sélection d'une diversité d'essences complémentaire. Elles peuvent être conçues selon plusieurs méthodes dont celle du botaniste japonais Akira Miyawaki qui a pour vocation de faire grandir, en un temps record, des forêts telles qu'elles repousseraient naturellement sans l'intervention de l'homme.

Les ingrédients de son succès ? La sélection d'un grand nombre d'essences autochtones qui existaient avant l'intervention de l'homme sur le site de plantation, et la densité de plantation qui permettra l'émulation et la coopération entre ces essences

La mise en place d'une forêt urbaine se déroule en 4 étapes-clés :

1. L'étude préalable par une analyse des sols et une identification des essences d'arbres adaptées aux conditions locales, au sol et au climat. Les plants correspondants aux essences sélectionnées sont ensuite élevés en pépinières.
2. La préparation du terrain afin de créer les meilleures conditions possibles pour la plantation et de rendre les sols fertiles si ce n'est pas le cas.
3. La plantation des jeunes pousses par des techniciens ou sous forme de plantation participative avec le grand public.
4. Le suivi et l'entretien très léger sur une période de 5 ans. Après cette période, la forêt évolue librement afin de laisser les arbres croître et se développer la biodiversité associée.



Plantation

Les essences sont introduites



+ 5 ans

L'écosystème se développe



+ 30 ans

La micro-forêt devient un sanctuaire de biodiversité en pleine ville

Aucun entretien n'est nécessaire, hormis quelques arrosages ou désherbages légers. La proximité des arbres rendra la forêt plus résiliente face aux aléas climatiques (vent, froid, gel, canicule) ; certains arbres mourront ; d'autres prendront le dessus pour accéder au meilleur ensoleillement et s'entraideront avec les autres en symbiose : les connexions vont s'établir entre les racines, les champignons, les bactéries et autres micro-organismes. Résultat : les arbres grandissent vite.

La végétalisation urbaine, dont les micro-forêts urbaines jouent aujourd'hui un rôle précieux en faveur du rafraîchissement de l'air ambiant, du stockage de CO<sub>2</sub>, du développement de la biodiversité ou encore de la lutte contre la pollution. Cet ensemble contribuant à l'amélioration de la santé et du moral des habitants.

### **La première mini-forêt montrougiennne**

Cette première expérience sera menée aux abords du stade Jean Lezer sur 340 m<sup>2</sup> : côté rue Maurice Arnoux (130 m<sup>2</sup>) et côté rue Molière (210 m<sup>2</sup>). Les équipes des espaces verts de la Ville de Montrouge, en collaboration avec celles de Reforest'Action, vont préparer le terrain en vue de la plantation : retournement de terrain et apport en compost.

Ce projet permettra de planter 340 arbres (1 par m<sup>2</sup>), arbustes et vivaces de 15 essences européennes, méditerranéennes ou adaptées aux conditions pédoclimatiques : les charmes communs, le noisetier, l'érable sycomore, l'érable champêtre, l'érable à feuilles d'obier, l'orme commun, l'orme luter, l'alisier blanc, l'alisier de fontainebleau, le cornouiller sanguin, le cornouiller mâle, le fusain d'Europe, le troène commun, la viorne mancienne et l'amélanchier.

La Municipalité invite les habitants à venir planter ces jeunes pousses de 40 à 50 cm (3 ans d'âge) sous les conseils de spécialistes, samedi 19 novembre à 14h00.

La plantation terminée, les équipes des espaces verts procéderont au paillage avec des copeaux de feuillus.

Ce nouveau projet concourt au développement de la politique de verdissement, d'agriculture urbaine et de biodiversité engagée par la Ville de Montrouge.

#### **A propos de Reforest'Action**

Spécialiste de la forêt, Reforest'Action est une entreprise certifiée B Corp dont la mission est de préserver, restaurer et de créer des forêts partout dans le monde, en réponse à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité. Pour ce faire, Reforest'Action sélectionne des projets forestiers, les soutient financièrement et en assure la qualité, afin de développer leurs multiples bénéfices environnementaux, sociaux et économiques dans la durée. La mission de Reforest'Action est rendue possible grâce aux financements participatifs de citoyens et d'entreprises. Depuis sa création en 2010, Reforest'Action a planté et régénéré plus de 20 millions d'arbres dans 42 pays grâce à la contribution de 3 000 entreprises et de 300 000 citoyens. En 2021, Reforest'Action a été reconnu en tant que Partenaire-Acteur de la Décennie des Nations-Unies pour la restauration des écosystèmes. Plus d'informations : [www.reforestaction.com](http://www.reforestaction.com)

#### **Service de presse Ville de Montrouge**

Christelle Maupetit

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail. : [c.maupetit@ville-montrouge.fr](mailto:c.maupetit@ville-montrouge.fr)

<https://www.ville-montrouge.fr/>